

Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?



Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015. Votre avis sera précieux pour préparer le plan de gestion des eaux (Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour les années 2016 à 2021

Comment prendre part à la consultation ?

- Répondre au questionnaire en ligne www.prenons-soin-de-leau.fr
- Déposer un avis sur un registre ou en renseignant un questionnaire papier en préfecture.
- Elaborer une contribution individuelle ou collective, des amendements au projet et les renvoyer à sdage@eau-loire-bretagne.fr ou par courrier à Secrétariat technique de bassin, Agence de l'eau Loire-Bretagne, 9 avenue Buffon, CS 36339, 45063 Orléans Cedex
- Participer aux débats organisés près de chez vous ou aux forums de l'eau du comité de bassin. (consulter sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr)